

Révéler la passion qui vous anime.

Le Comité départemental du Jura organise une journée de formation d'initiation au jugement de « Gymnastique féminine ». En voici les éléments d'organisation.

Présentation

Public concerné :	<ul style="list-style-type: none"> Ⓢ Il s'adresse aux personnes qui n'ont jamais jugé en gymnastique féminine Ⓢ Avoir 14 ans dans l'année civile 2022 Ⓢ Etre licencié Ⓢ C'est un stage d'initiation sur 2 demi-journées 10 décembre 2022 et 14 janvier 2023
Contenu	<p>1^{ère} partie : 10 décembre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> Ⓢ Présentation de la FSCF Ⓢ Droits et Devoirs du Juge Ⓢ Notions du Jugement (fautes – comment lire une feuille d'imposés ?) Ⓢ Pratique sur Vidéo ou en salle
Lieu, dates et horaires :	<p>Lieu : DOLE Salle spécialisée de gymnastique</p> <p>Date : Samedi 10 décembre 2022</p> <p>Début : 9 h - Fin : 12 h</p> <p>Accueil : 8h30</p>
Amener :	<ul style="list-style-type: none"> 📎 Programme Fédéral 2023 ou photocopies 📎 De quoi prendre des notes
Inscription :	<p>Date limite d'inscription : 03/12/2022 dernier délai</p> <p>Nombre maximum d'inscriptions : 30</p> <p>Coût : 10.00 €</p> <p>A régler à l'inscription par virement bancaire ou chèque (libellé à l'ordre de : FSCF CD39</p> <p>Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement.</p>

En cas de besoin, vous pouvez contacter Maryvonne Comte
Mail lafamillicomte@aol.com ou 07 83 18 05 11
Avec nos cordiales salutations.

Conditions d'inscriptions

Nous appelons :

- **journée de formation** toute période de formation d'une journée maximum sans hébergement ;
- **stage** : toute période de formation supérieure à une journée .

Les inscriptions

- Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles dans l'ordre de réception du dossier régulier complet.
- Il n'est pas réservé de places par téléphone.
- Chaque inscription doit être individualisée (une fiche par stagiaire)
- Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est :
 - ⑩ établie sur l'imprimé spécial comportant tous les renseignements nécessaires écrits de façon nette et lisible, signé du président ou de la présidente de l'association ;
 - ⑩ accompagnée : du montant des droits d'inscription et de participation, éventuellement, pour certains stages, de brevet ou d'attestation de spécialité ou de niveau technique (photocopie).

Les conditions financières

Le montant du droit d'inscription est à régler par chèque bancaire. Les droits d'inscription comprennent, si cela est nécessaire, la documentation du stage considéré.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra être pris en considération et sera retourné à l'expéditeur.

Les conditions d'hébergement

Si cela est nécessaire au stage, un hébergement est prévu. Sauf information contraire, précisée dans le bulletin d'inscription, le coût de l'hébergement est compris dans le prix du stage.

Sauf dispositions exceptionnelles, tous les stagiaires doivent obligatoirement utiliser l'hébergement proposé pour le stage.

En aucun cas il n'est prévu de réduction sur le prix du stage.

Désistements

En cas d'absence, il sera retenu sur le prix de l'inscription :

Pour une journée de formation

- Si la personne n'a pas donné d'excuse le prix total est conservé
- Si l'excuse parvient dans la semaine précédant cette journée 50 % de la somme seront conservés.

Pour un stage

- 20 % pour une annulation intervenant plus de 15 jours avant le début du stage,
- 50 % du prix du stage seront requis pour une annulation intervenant moins de 10 jours avant l'ouverture de la session,
- la totalité pour une absence non justifiée le 1er jour du stage.

Il est obligatoire de prévenir le secrétariat de Ligue par lettre (Cachet de la poste faisant foi).

Annulation de stage

En cas d'annulation de stage, les dossiers et les chèques seront retournés au correspondant figurant sur la fiche d'inscription.

En aucun cas, il ne pourra y avoir indemnisation du stagiaire, pour quelque motif que se soit, suite à l'annulation du stage .

Remboursement des frais médicaux

Le stagiaire, ses parents ou tuteurs s'engagent à rembourser les frais médicaux éventuellement engagés par la Ligue de Franche-Comté.

Exclusion de stage

Tout manquement à la discipline du stage, au respect d'autrui, au règlement intérieur du lieu d'hébergement ou à la Loi peut entraîner l'exclusion du stagiaire par le responsable du stage après avis du responsable de la Formation ou de son représentant sur la Ligue .

Les parents sont prévenus de cette exclusion ainsi que le président de l'association du stagiaire.

Le stage n'est pas remboursé.

Inscription

Réservé au secrétariat		Activité :	Gymnastique artistique féminine
Arrivée le :		Intitulé :	Initiation Juges
Numéro d'ordre :		Prix :	10.00 € la demi-journée
Montant réglé :		Date(s) :	10/12/2022
Payé par :		Lieu :	Dole – salle spécialisée de gymnastique

Stagiaire		Discipline : Gym. Féminine			
NOM :			Prénom :		
Adresse :					
C. Postal :		Commune :		Tél :	
Date Naiss :		En cas d'urgence, contacter : (si le stagiaire est majeur)		Nom :	
Age :				Tél :	
N° licence :					

Pouvez-vous nous indiquer si vous êtes ancienne gymnaste ou parent débutant

Le stagiaire, ses parents ou tuteurs (si stagiaire mineur), son association, acceptent les conditions prévues par le règlement des stages, notamment en ce qui concerne le remboursement en cas de forfait du stagiaire, d'annulation de formation et d'hébergement.

A :		Le :	
Signature du stagiaire		Signature association	

Autres renseignements obligatoires

Association :

Correspondant :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél :

Autorisation parentale

(uniquement pour les stagiaires mineurs)

Document à remplir obligatoirement avec la fiche d'inscription

Je soussigné (e) (père, mère, tuteur) autorise
mon fils, ma fille :

1) à s'inscrire à la session de : **INITIATION AU JUGEMENT G F**

Organisée le(s) : **Le 10 décembre 2022 et le 14 janvier 2023**

à : **DOLE– Salle spécialisée de gymnastique.**

et à pratiquer toutes les activités prévues au programme.

2) à subir toute intervention pratiquée en cas d'urgence par un médecin et à suivre le traitement rendu nécessaire par son état de santé.

3) Je m'engage à venir chercher mon enfant en cas de maladie ou de renvoi.

D'autre part :

- je demande qu'en cas de problème on me prévienne par téléphone.

Au numéro suivant :

Mon adresse est :

Numéro de sécurité sociale :

- je m'engage à rembourser à l'organisateur tous les frais médicaux et annexes qui auraient été avancés pour mon enfant ;

Fait à le

Signature